Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260219-2026_007-DE

Caulnes Communauté	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 19 FÉVRIER 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 14 février 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 14 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Patricia BOUGAULT, Hubert CHOLET et Marie-Paule GUILLEMOT, Adjoints au Maire Hubert GUERIN, Conseiller municipal délégué David MAILLARD, Catherine REHEL, Dominique BRIAND, Marie GUILLOU, Marie-Hélène GRAFFIN, Marc PRIOL, Marilyne CHOUX, Tiphaine MEHEUST, Adrien BOUDET et Stéphanie YVERGNIAUX, Conseillers Municipaux
Etaient absents	Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES et Frédéric GASREL
Pouvoirs	Marylène BERHAULT donne pouvoir à Patricia BOUGAULT, Jean-Yves NOGUES donne pouvoir à Hubert GUERIN et Frédéric GASREL donne pouvoir à Dominique BRIAND
	Secrétaire de séance : Adrien BOUDET

FINANCES	N° DE L'ACTE : 2026-007
Objet : Budget annexe Lotissement des Champs – Budget primitif 2026	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission finances réunie le 17 février 2026,

Madame la Maire présente le Budget primitif 2026 du budget annexe « Lotissement des Champs » soumis à l'approbation du Conseil municipal conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **APPROUVE le Budget primitif 2026 du budget annexe « Lotissement des Champs » au niveau :**
  - **Du chapitre pour la section de fonctionnement,**
  - **Du chapitre pour la section d'investissement,**
- **PRÉCISE qu'il s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi :**

Section	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	330 852,72 €	330 852,72 €
Section d'investissement	496 848,29 €	496 848,29 €

- **AUTORISE Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.**

Fait à Caulnes le 4 mars 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

MAIRIE DE CAULNES 22350